



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Conseil du 22 novembre 2021

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

Objet : Attribution du marché, par la CAO, de fourniture, gestion et livraison de titres restaurant pour les agents de la Communauté d'Agglomération de Bastia

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 22 novembre à 17h00 le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 16 novembre 2021.

PRESENTS : BATESTTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, COLOMBANI Carulina, DE GENTILI Emmanuelle, LACAVE Mattea, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, TIMSIT Christelle

ONT DONNE POUVOIR :

GIAMARCHI Marie-Dominique	à	LOMBARDO Florence
MALAFRONTI Christine	à	BERTOLUCCI Marie-Christine
MORGANTI Julien	à	BIAGGINI Jean-Jacques
PADOVANI Jean-Jacques	à	LORENZI Thérèse
PIPERI Linda	à	LACAVE Mattea
POLIFRONI Bruno	à	PADOVANI Marie-Hélène
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGO
TIERI Paul	à	SAVELLI Pierre
ZUCCARELLI Jean	à	SALGE Hélène

ABSENTS : DE CASALTA Jean-Sébastien, VESPERINI Françoise, SIMEONI Gilles

QUORUM : 21

M. Pierre-Baptiste Simoni est élu secrétaire de séance.

Objet : Attribution du marché, par la CAO, de fourniture, gestion et livraison de titres restaurant pour les agents de la Communauté d'Agglomération de Bastia

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la consultation lancée le 18/06/2021 avec une remise des offres fixée le 26 juillet 2021, sous la forme d'un appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans avec pour minimum 1 800 000 € HT et pour maximum 2 500 000 € HT ;

Vu le rapport d'analyse ;

Considérant la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 8 novembre 2021 et l'avis favorable du Bureau du 15 novembre 2021 ;

Oui l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**PREND ACTE
(A l'unanimité)**

De la décision de la Commission d'Appel d'Offres d'attribuer, pour une durée de 4 ans le marché relatif à la fourniture, la gestion et livraison de titres restaurant pour les agents de la CAB au Groupe UP, 27.29 avenue de Louvresses – 92230 GENNEVILLIERS (Siret 642 044 366 000 69) ;

AUTORISE

Le Président à signer le marché correspondant ainsi que tous documents se rapportant à ce dossier ;

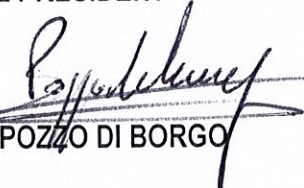
DIT

Que les crédits sont inscrits au Budget principal, chapitre 012-6411 ;

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT


Louis POZZO DI BORGO

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **26 NOV. 2021**
et publication ou notification
du **26 NOV. 2021**
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOGHRAOUI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification